

Nicole Thommen & Peter Schulthess

Interview avec Nicole Thommen, membre de l'ASP



à jour!

Psychotherapie-Berufsentwicklung

10. Jahrgang, Nr. 1, 2024, Seite 44–45

DOI: 10.30820/2504-5199-2024-1-44

Psychosozial-Verlag

Impressum | Mentions légales

à jour! – Psychotherapie-Berufsentwicklung

ISSN 2504-5199 (Print-Version)
ISSN 2504-5202 (digitale Version)
10. Jahrgang Heft 1 / 2024, Nr. 19
<https://doi.org/10.30820/2504-5199-2024-1>

Herausgeber

Assoziation Schweizer Psychotherapeutinnen und Psychotherapeuten ASP
Riedtlistr. 8 | 8006 Zürich | Tel.: 043 268 93 00 | www.psychotherapie.ch
Die Zeitschrift à jour! Psychotherapie-Berufsentwicklung ist ein Informationsorgan der ASP. Gleichzeitig versteht sie sich als Forum ihrer Mitglieder, in dem auch Meinungen geäußert werden, die unabhängig von der Meinung des Vorstandes und der Redaktion sind.

Redaktion

Peter Schulthess | Redaktionsleitung
peter.schulthess@psychotherapie.ch | Tel.: 076 559 19 20
Christiane Stieglitz | christiane.stieglitz@psychotherapie.ch
Nathalie Jung | nathalie.jung@psychotherapie.ch
Sandra Feroletto | sandra.feroletto@psychotherapie.ch

Redaktionsschluss

1. März für Juni-Heft | 15. September für Dezember-Heft

Verlag

Psychosozial-Verlag GmbH & Co. KG
Walltorstr. 10 | D-35390 Gießen | Tel.: +49 641 96 99 78 26
www.psychosozial-verlag.de | info@psychosozial-verlag.de

Abo-Verwaltung | Bezugsgebühren

Psychosozial-Verlag | bestellung@psychosozial-verlag.de
Jahresabonnement € 44,90 (zzgl. € 6,- Versand)
Einzelheft € 24,90 (zzgl. € 6,- Versand)
Studierende erhalten gegen Nachweis 25 % Rabatt auf das Abonnement.
Das Abonnement verlängert sich um jeweils ein Jahr, sofern nicht eine Abbestellung bis acht Wochen vor Ende des Bezugszeitraums erfolgt.
ASP-Mitglieder erhalten das Jahresabonnement zu einem Sonderpreis von € 35,- (zzgl. € 6,- Versand).

Anzeigen

Anfragen zu Anzeigen richten Sie bitte an den Verlag (anzeigen@psychosozial-verlag.de) oder die Geschäftsstelle der ASP (asp@psychotherapie.ch).
Es gelten die Preise der auf www.psychosozial-verlag.de einsehbaren Mediadaten.
ASP-Mitglieder wenden sich bitte direkt an die Geschäftsstelle der ASP.

Titelbild

Titelbild: © Adobe Stock / Vitaliy

Digitale Version

Die Zeitschrift à jour! Psychotherapie-Berufsentwicklung ist auch online einsehbar:
www.a-jour-asp.ch



Die Beiträge dieser Zeitschrift sind unter der Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivs 3.0 DE Lizenz lizenziert. Diese Lizenz erlaubt die private Nutzung und unveränderte Weitergabe, verbietet jedoch die Bearbeitung und kommerzielle Nutzung. Weitere Informationen finden Sie unter: creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/de

à jour! – Evolution de la profession de psychothérapeute

ISSN 2504-5199 (Version papier)
ISSN 2504-5202 (Version numérique)
10. tome numéro 1 / 2024, 19
<https://doi.org/10.30820/2504-5199-2024-1>

Editeur

Association Suisse des Psychothérapeutes ASP
Riedtlistr. 8 | 8006 Zürich | Tel.: 043 268 93 00 | www.psychotherapie.ch
La revue à jour! Évolution de la profession du psychothérapeute est un organe d'information de l'ASP. En plus, c'est un forum dans lequel on exprime des avis qui sont indépendants de l'avis du comité et de la rédaction.

Rédaction

Peter Schulthess | Directeur de rédaction
peter.schulthess@psychotherapie.ch | Tel.: 076 559 19 20
Christiane Stieglitz | christiane.stieglitz@psychotherapie.ch
Nathalie Jung | nathalie.jung@psychotherapie.ch
Sandra Feroletto | sandra.feroletto@psychotherapie.ch

Date de rédaction finale

1er mars pour juin | 15 septembre pour décembre

L'éditeur

Psychosozial-Verlag GmbH & Co. KG
Walltorstr. 10 | D-35390 Gießen | Tel.: +49 641 96 99 78 26
www.psychosozial-verlag.de | info@psychosozial-verlag.de

Gestion des abonnements | Frais de souscription

Psychosozial-Verlag | bestellung@psychosozial-verlag.de
Abonnement annuel € 44,90 (plus € 6,- de frais de port)
Prix du numéro € 24,90 (plus € 6,- de frais de port)
Les étudiants bénéficient d'une réduction de 25 % sur l'abonnement sur présentation d'un justificatif.
L'abonnement est reconduit d'année en année, à moins qu'une annulation ne soit effectuée au plus tard huit semaines avant la fin de la période d'abonnement.
Les membres de l'ASP reçoivent l'abonnement annuel au prix spécial de € 35,- (plus € 6,- de frais de port).

Annonces

Veillez adresser vos demandes de renseignements sur les annonces à l'éditeur (anzeigen@psychosozial-verlag.de) ou au bureau de l'ASP (asp@psychotherapie.ch).
Les prix valables sont ceux publiés dans les données médiatiques sur www.psychosozial-verlag.de.
Les membres ASP sont priés de s'adresser directement à la rédaction.

Couverture

Couverture: © Adobe Stock / Vitaliy

Version numérique

La revue à jour! Psychothérapie-Développement professionnel est également consultable en ligne : www.a-jour-asp.ch



Les articles de cette revue sont disponibles sous la licence Creative Commons 3.0 DE en respectant la paternité des contenus – pas d'utilisation commerciale – sans œuvre dérivée. Cette licence autorise l'utilisation privée et la transmission sans modification, interdit cependant le traitement et l'utilisation commerciale. Veuillez trouver de plus amples informations sous : creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/de

Interview avec Nicole Thommen, membre de l'ASP



Pour quels motifs avez-vous choisi de devenir psychothérapeute ?

Une crise personnelle dans un premier temps puis un rêve qui m'a bouleversé et qui m'a poussé à me rendre aux conférences publiques au C.G. Jung-Institut Küssnacht. L'argument décisif a été la conférence concernant l'alchimie. Elle m'a tellement fascinée que j'ai décidé d'y étudier.

Quel est votre parcours professionnel ?

J'ai d'abord étudié la gestion d'entreprise à l'université de St-Galle. Mais pas parce que je le voulais. J'aurais préféré étudier la médecine. Mais ça aurait impliqué de continuer à vivre chez mes parents, ce que je ne pouvais plus m'imaginer. À St-Galle, j'étais indépendante et je vivais ma vie comme je l'entendais. Étudier la gestion d'entreprise m'a permis de développer mon côté rationnel. En tant que personne à la fibre musicale, ce fut un processus psychologique primordial. Même pour mener un cabinet !

Travaillez-vous comme psychothérapeute indépendante dans votre propre cabinet ?

Oui, dans un cabinet indépendant.

Outre votre métier de psychothérapeute, exercez-vous un autre métier ou une autre activité ?

Oui. Compte tenu de mes études en gestion d'entreprise, j'ai la possibilité, depuis une quinzaine d'années, d'enseigner dans une haute école spécialisée des modules dans lesquels j'ai pu combiner la psychologie avec la gestion d'entreprise. Les capacités à mener et avant tout à se mener soi-même ont énormément de points communs avec la psychologie : quel plaisir de pouvoir transmettre l'union intérieure de mes propres contraires, la gestion d'entreprise et la psychologie, en étant enseignante dans une haute école spécialisée en gestion d'entreprise ! Même après 15 ans, ce métier me passionne toujours autant et j'ai l'occasion de suivre l'évolution des étudiants tout au long des trois semestres, tout comme en psychothérapie. Je travaille à côté également comme coach/conseillère en entreprise, ce qui me permet d'atteindre un public cible qui considère la psychologie d'un œil plutôt critique, et également en tant que professeure de méditation.

Quelles sont vos spécialisations ?

Je me suis tout d'abord spécialisée en fonction des patients qui m'ont été adressés par les mé-

decins généralistes. Il s'agissait avant tout de personnes qui souffraient de peurs, de phobies, de dépressions et de légers troubles obsessionnels. Dernièrement, j'ai de plus en plus à faire avec des personnes qui présentent des troubles issus du spectre de l'autisme et d'Asperger et j'aimerais approfondir mes connaissances à ce sujet.

Votre situation professionnelle vous plaît-elle ?

Oui et non ! Je trouve que nous avons fait depuis de nombreuses années de grands progrès pour la profession de psychothérapeute grâce à l'engagement uni de toutes les associations psychologiques. Mais pour être honnête, cela me dérange qu'en tant que psychothérapeute indépendante avec plus de 25 ans d'expérience et une excellente collaboration avec des médecins de famille, des psychiatres et des naturopathes, je doive rédiger un rapport après 30 heures, qui doit en outre être « approuvé » par un ou une psychiatre. Même si je suis extrêmement reconnaissante pour la collaboration avec « ma » psychiatre ! Notre collaboration ne s'écroulerait pas, même sans le modèle de la prescription. Il est souvent très utile de demander l'avis d'un psychiatre au début d'une psychothérapie. Quatre yeux voient mieux que deux ! Mais ce qui compte vraiment, c'est notre échange. Nous apprenons l'une de l'autre et élargissons notre horizon.

Vous aimeriez que les choses changent ?

Oui. Moins de travail administratif ! Tous les services, autorités, médecins et institutions avec lesquels je travaille me demandent un rapport (parfois tous les deux mois), ce qui prend énormément de temps. Un peu plus de bon sens et de confiance dans le processus psychique des patients ne feraient pas de mal.

Avez-vous un souhait que vous aimeriez transmettre à l'ASP ?

Continuez, vous faites du bon boulot !

Vous sentez-vous défendue et appréciée dans votre association professionnelle qu'est l'ASP ?

Oui ! En suivant jusqu'à présent l'engagement politique de l'ASP avec les autres associations de psychologie, je ne peux que le confirmer et je profite également de l'occasion pour remercier toutes les personnes qui se sont activement engagées dans ce sens !

Quelle serait votre priorité si vous travailliez dans le comité de l'ASP ?

En tant que nouveau membre, je répondrais à l'heure actuelle à cette question comme suit : pour être en mesure de constater les points à prioriser à l'avenir, il me faudrait tout d'abord analyser l'état réel de la situation actuelle de l'association et des associations (analyse de marché). Je continuerais par une analyse SWOT (Strength/Weakness/Opportunities) et une analyse des tendances. Cela semble très économique, ce qui est le cas, mais sans savoir ce qui sera demandé ou nécessaire à l'avenir, je ne peux pas définir de priorité. C'est là que l'aspect économique de la gestion d'entreprise m'est très utile !

Y-a-t-il un poste au sein de l'ASP que vous aimeriez endosser ?

Je ne peux pas répondre à cette question à l'heure actuelle. Compte tenu de sa participation aux diverses activités qu'elle organise, je dois d'abord apprendre à connaître l'association plus en profondeur.

Quel serait votre idéal politique pour les psychothérapeutes ?

Pas de limitation temporelle pour le traitement de personnes présentant une maladie psychique, l'établissement minimal de rapports (par ex. deux fois par an) et un échange interdisciplinaire plus fréquent.

Quel serait votre idéal professionnel au quotidien ?

Une collaboration interdisciplinaire accrue entre les domaines les plus divers, y compris les domaines non psychologiques et « non scientifiques », afin d'en tirer des connaissances globales pour le traitement des personnes atteintes de maladies psychiques ! Je ne compte plus le nombre de fois où je vois se manifester dans les traitements le processus psychique des symboles alchimiques qui, s'ils ne sont pas connus et compris, sont négligés et ne peuvent donc pas soutenir le processus d'autoguérison. J'aspire donc à une « réconciliation » entre spiritualité et science (irratio-ratio). Ou comme l'aurait dit Einstein : « L'esprit intuitif est un don sacré et l'esprit rationnel est un serviteur fidèle. Nous avons créé une société qui honore le serviteur et a oublié le cadeau. » Fidèle à cette citation, j'essaie de la mettre en pratique dans mon quotidien de psychothérapeute.

Nicole Thommen, Dipl. Analyt. Psych., lic. oec. HSG, est psychothérapeute dans son propre cabinet de Zurich, coach, enseignante, professeure de méditation et conseillère d'entreprise. Elle est membre de l'ASP depuis 2024.

L'entretien a été mené par écrit par Peter Schulthess.

